

- 1/2 finale belle éventuelle : 10 avril 2011 1-4 2-3
- finale aller : 13 avril 2011
- finale retour : 17 avril 2011
- finale belle éventuelle : 20 avril 2011

Le calendrier définitif sera élaboré le lundi 21 mars 2011 en présence des clubs concernés.

4. QUALIFICATION DES JOUEURS (PC86)

Les joueurs qui changent de club ou qui s'affilient à l'A.W-B.B.après l'antépénultième journée de championnat ne sont pas qualifiés pour les matches de la saison régulière, **des play-offs** et des coupes de la saison en cours.

5. RECLAMATIONS ET PLAINTES

Le département compétition désigne un observateur pour chaque match des play-offs.

Procédure :

Par dérogation à la partie juridique toute plainte sera déposée auprès de l'observateur dans un délai de 20 minutes après la fin de la rencontre.

Ce dernier prendra contact avec le Président ou le Secrétaire du Conseil régional de Discipline. L'observateur convoque les personnes dont il estime la présence nécessaire pour traiter la plainte le jour suivant à 19 heures au siège de l'AWBB.

Indemnité : L'observateur désigné reçoit une indemnité de 15 € ainsi que le remboursement de ses frais de déplacement.

6. DROIT D'ENTREE

Le prix d'entrée est fixé lors de la réunion prévue au point 3 du présent règlement.

L'accès sera gratuit pour les jeunes de moins de 16 ans.

L'observateur vérifiera le respect du droit d'entrée.

7. AMENDES

Outre les sanctions prévues à l'article PC 74 du TTA, une amende supplémentaire de 2.500 € (2.250 € à titre de dommages intérêts pour le club lésé et 250 € pour l'AWBB sera infligée au club qui déclarera forfait ou perdra la rencontre par forfait).